

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Bernard JASSERAND**

N° 41

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021
(accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Vœu relatif à Enedis

Dès l'ouverture de la séance du conseil communautaire du 17 juin 2021 et conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI, madame la présidente, Isabelle ASSIH, rend compte du rajout, en urgence, à l'ordre du jour, du point n°41 (Vœu relatif à Enedis). Elle invite l'assemblée à se prononcer sur ce rajout à l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire accepte, à l'unanimité des suffrages exprimés, le rajout du point n°41 à l'ordre du jour de la séance.

*** **

Puis, messieurs Hervé HERRY, Pierre-André LE JEUNE et Eric GUEGUEN ne participant pas au vote, après avoir délibéré (6 abstentions ; 42 suffrages exprimés dont 42 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter le vœu suivant, proposé par M. Bernard JASSERAND :

« La direction de l'entreprise Enedis a confirmé officiellement lors du CSE (Comité Social et Economique) réuni le 26 avril, sa volonté de fermer les 3 agences d'exploitation de Douarnenez, Pont l'Abbé et de Quimperlé. Les élus du CSE, à l'appui des conclusions de l'expertise diligentée par l'organisme, se sont prononcés contre ces fermetures. Après la suppression il y a trois ans des sites mixtes d'électricité et de gaz de Concarneau et de Châteaulin, la direction d'Enedis (EDF Distribution) entend poursuivre sa stratégie d'abandon des sites ruraux. Les matériels et les effectifs de Quimperlé seraient déplacés sur Caudan et ceux de Douarnenez et de Pont l'Abbé ramenés sur la base de Quimper (Site de l'Eau Blanche).

Je souhaite donc de nouveau alerter notre conseil communautaire sur les risques de dégradation du service public qui seraient générés par ces fermetures pour toute la

Cornouaille et proposer à notre conseil un vœu adressé au directeur territorial d'Enedis et au Ministère de la transition écologique dont dépend Enedis.

230 000 usagers sont directement concernés

Exposé des motifs ;

Ces 3 agences sont aujourd'hui des points d'appui de proximité pour intervenir au plus vite dans notre péninsule bretonne sur un réseau essentiellement aérien où nous faisons souvent face à des périodes climatiques très dégradées. Elles permettent de disposer à proximité d'un camion poids lourd nacelle, de fourgons et de véhicules légers pour assurer l'astreinte, de bureaux, de vestiaires et d'un magasin avec tout le matériel électrique nécessaire, qui n'est pas seulement utilisé par le personnel de l'agence mais aussi par les agents Enedis de passage.

Mettre en sécurité, réparer rapidement, rénover et développer les réseaux, nécessitent d'avoir une grande proximité et une parfaite connaissance du terrain. Assurer l'astreinte en dehors des heures ouvrables de jour comme de nuit, implique aussi que l'on habite à proximité de sa zone de travail.

Qu'en sera-t-il demain lorsque les agents seront basés à Quimper ou à Caudan, loin des communes de Penmarch, Guilvinec ou Treffiat... et bien loin de Plogoff, Audierne ou Plouhinec ? Quant aux communes de Bannalec, Riec-sur-Belon, Saint Thurien et Le Trévoux, aujourd'hui très proches de Quimperlé, elles seront demain éloignées de leur nouveau rattachement Quimpérois. Ainsi les temps de déplacements seront rallongés et les durées d'intervention augmenteront fortement, notamment durant la période touristique, aggravant ainsi le bilan carbone.

Les conséquences de ces fermetures pour la base Enedis de Quimper seront très fortes. Celle-ci devra assurer demain l'alimentation d'un territoire de 93 communes sans les 3 agences de proximité. Ce territoire est le plus étendu de la Direction Régionale Enedis Bretagne, 115 km d'Ouest en Est, 50 km du Nord au Sud.

Il recouvre une large partie de la Cornouaille, dont les communes de QBO. Les allongements de temps de déplacement vont entraver la capacité de réaction de la structure privée des moyens humains et matériels de proximité. Dans ce contexte, les temps de coupure et les délais d'intervention pour les usagers ne peuvent que s'accroître.

Pourtant la crise sanitaire, le télétravail, les visioconférences, les liens familiaux par internet, renforcent la nécessité d'une excellente continuité de service. Les familles, les entreprises, ne peuvent plus rester plusieurs jours sans électricité.

Il faut au contraire procéder à une bonne répartition des agents et des moyens matériels sur le territoire pour conserver une forte réactivité à proximité des zones d'intervention.

Il s'agit d'assurer un accès au service public de l'électricité dans le cadre d'une solidarité territoriale.

L'augmentation de la population finistérienne (+ 10% d'ici 2050 selon l'Insee) nécessitera aussi une plus forte présence sur le terrain pour les raccordements et les dépannages, cela plaide pour une présence du service public au plus près des usagers.

Vœu à l'intention de Monsieur le Directeur territorial d'Enedis et de Madame la Ministre de la transition écologique en charge de l'énergie.

Les élus du conseil communautaire de QBO réunis en séance le 17 juin 2021, demandent au directeur territorial d'Enedis le maintien des agences d'exploitation de Douarnenez, Pont l'Abbé et de Quimperlé en leur donnant les moyens humains et matériels nécessaires au service public de l'électricité. »